REUNION DU CONSEIL D'ECOLE du 18 mars 2016

Le conseil d'école du deuxième trimestre 2015/2016 s'est déroulé le vendredi 18 mars 2016.

Etaient présents :
Intérim direction: Mme Albert (CE2/CM1) et Mme Chabroux (CM2)
Enseignantes : Mmes Le Fouler(CP) ; Buonomano (CE1) ;Missud(CE1); Ortiz (CP/CE2); Maunier(CE2) ; Conan(CM1) Mme Colas-Vidal (remplaçante de Mme Sorban)

Représentants des parents d'élèves élus:
API : Mmes , Bardin, Barbier, , Bonnenfant, Brobst, Charron, Espieussas
PEEP : Mme Callec, Mr Vincent.

DDEN: Mme Laurent

Représentant la municipalité : Mme SAVARY (adjointe aux affaires scolaires) - Mme Berlinger (directrice Bureau Education Jeunesse).

Etaient excusés : Mr Cardon (Inspecteur Education nationale)- Mme Sorban (directrice)- Mme Buisson (psychologue scolaire)

Etaient absents :

Mme Sorban étant absente, Mmes Albert et Chabroux assurent l'intérim de direction jusqu'à son retour. L'ordre du jour a dû être modifié avec le rajout de "prévention attentat" et « changement d'horaire et occupation de l'école ».

Mme Guinet, secrétaire, a fini son contrat le 29 février. Elle est remplacée par Mme Mingueneau, qui est présente tous les jours au bureau mais pourra intervenir ponctuellement dans les classes en la présence de l'enseignante, pour aider des enfants en difficulté.

Début de séance : 17h00

Ordre du jour :

- Prévisions effectifs rentrée 2016.
- Travaux et investissements demandés.
- Bilan des actions et projets pédagogiques menés.
- Bilan de la coopérative scolaire.
- Prévention attentat
- Changement d'horaire et occupation de l'école
- Questions diverses.

1/Effectifs : prévisions 2016/2017

L'école compte à ce jour 214 élèves. Pour la rentrée prochaine, 49 élèves de CM2 quittent l'école et une cinquantaine d'enfants viennent de maternelle ; on peut prévoir 214 élèves pour le moment pour l'an prochain, soit une moyenne de 23,8 enfants par classe, comme cette année. Une fermeture était envisagée mais a pu être évitée.

2/ Travaux et investissements demandés :

- Matériel informatique et audiovisuel :

2 vidéo projecteurs ont été achetés cette année par la coopérative scolaire ce qui fait que 8 classes sont maintenant équipées de vidéoprojecteurs. En effet, l'an dernier, la mairie en avait acheté 2 et l'école avait investi dans 2 appareils supplémentaires. A ce propos, dans certaines classes des fils sont apparents et gênent les enseignants et les élèves . Nous demandons si la mairie peut modifier ces branchements . De plus, il y a les vidéoprojecteurs des classes mobiles mais qui sont moins pratiques d'usage. L'an prochain, on espère que toutes les classes seront équipées de vidéoprojecteurs.

2 ordinateurs ont été achetés par la municipalité pour équiper les classes de Mmes Maunier et Ortiz. Nous l 'en remercions. Il ne reste plus que 2 postes anciens: celui de la classe de Mme Le Fouler et celui du secrétariat. Nous demandons à la mairie s'il est possible de les envisager l 'an prochain.

- Les crédits scolaires de fonctionnement permettent d'assurer l'achat des fournitures scolaires à destination des élèves, du matériel et de la documentation pédagogique, les frais de photocopie, le matériel de bureau. Le montant attribué est de 44€/enfant. Une liste de fournitures est ensuite proposée en début par chaque enseignant. A ce titre nous essayons de faire des listes communes par classe d'un même cycle, données en fin d'année pour que les parents puissent s'organiser.

- Etant donné que nous devons mettre en place les nouveaux programmes à partir de septembre 2016 , nous demandons à la mairie s'il est envisageable d'augmenter la dotation par enfant pour l 'achat de nouveaux manuels.

  Les demandes de matériel et manuels sont entendues et notées par la mairie.

  Une dotation municipale de 260€ est réservée à l'achat de la pharmacie.

- Mobilier : changement de mobilier et demande

  Le mobilier de la classe de Mme Sorban a été entièrement changé: 30 tables et 30 chaises ont été achetées. Nous remercions la mairie.

  Mme Ortiz et Mme Albert renouvellent leur demande de changement de mobilier.(mobilier ergonomique qui s 'est révélé peu pratique à l'usage).

  Mme Buonomano souhaiterait également que sa classe soit repeinte.

- Travaux:

  – En ce qui concerne le projet de réfection des toilettes de la cour du bas, il a été budgété mais doit être soumis au vote

  – Madame Fouler souhaiterait changer le store très abîmé d'une des fenêtres de sa classe.

  - Nous avons également demandé le changement de la porte d'entrée du bas et d 'être équipé d un visiophone sur cette même porte pour davantage de sécurité. La mairie nous confirme qu'un devis a été demandé pour la porte et que le visiophone est prévu.

  – - Toilettes intérieures du haut : nous demandons s'il ya possibilité de cloisonner et de masquer la fenêtre

3- Actions et sorties pédagogiques

Nous rappelons que toutes les sorties sont financées par la coopérative scolaire et qu'aucune participation n'est demandée aux familles.

A ce propos Mme Charron représentante APl nous annonce le versement d'une somme de 640 euros à l 'école (suite au Loto organisé par l' APl) . Nous tenons à les remercier.

- **projet danses country** : Mmes Buonomano, Maunier et Missud participent à ce projet. Un spectacle sera proposé aux parents. (la date sera communiquée ultérieurement)

- **classes transplantées :**

- Mmes Sorban (CM2) et Conan (CM1) ont prévu **une classe moyen âge à Seyne les Alpes** du 18 au 22 avril 2016. Le coût du séjour s'élève à 260 € par élève, pension, activités et transport compris . Le montant restant à la charge des familles est de165 € grâce aux aides extérieures : la mairie participe à hauteur de 60€ par enfant, une demande de financement par le Conseil Général de 15€ a été déposée, la coopérative scolaire 20 €.

- Mme Maunier organise **une classe Romanité à Nimes** du 23 au 27 mai 2016. Le coût du séjour s'élève à 352 € par élève, pension, activités et transport compris . Le montant restant à la charge des familles est de 202 € grâce aux aides extérieures : la mairie participe à hauteur de 70€ par enfant, une demande de financement par le Conseil Général de 30€ a été déposée, la coopérative scolaire 20 €.

- **Sortie et atelier archéologique** sur le site Olbia à Hyères le 26/04 pour les CE2 (Mme Maunier) Le site Olbia n'avait que très peu de créneaux à proposer et toutes les classes volontaires n'ont malheureusement pas pu être satisfaites.

- **Sortie Salins** : Mme Maunier et Mme Ortiz se sont rendues sur le site le 03 mars 2016.

- **Sortie espace des arts** de Mmes Albert et Chabroux spectacle « **un caillou dans la botte** « Conte revisité **LE PETIT POUCET** du point de vue de l 'ogre le 3/03/2016

- **Sortie Rollers : CE1 Madame Missud** sur la route du sel **le vendrdi 1er avril 2016**

- **Challenge sécurité routière :** Les classes de CM2 participent au challenge. Les épreuves pratiques se dérouleront les 9 et 10 mai sur le parcours de La Garde, et la théorie aura lieu dans les classes durant le mois de mai aussi (date à confirmer).

- **Mme Maunier et Ortiz ont un projet musique « Opéra »** et se produiront avec leurs élèves le 17mai à 18h30 à l 'espace des arts au pradet.

- **Poésies dans la rue** : classes de CP de Mme Le Fouler et CP/CE2 de Mme Ortiz le 1er juin à La Garde

- **Joutes poétiques :** classes de Mmes Albert Chabroux Sorban à La Garde le 2 juin à La Garde

- **« La Rade m 'a dit » :** « L'eau dans la ville » (visite d'une station d'épuration)

D'autres projets individuels sont toujours en place dans les classes.

Cycle natation : sera mis en place pour tous les CE2 de l'école à partir du mois de juin à raison de deux séances par semaine (10 séances en tout) . Ce cycle est financé par la mairie (TPM) et les séances auront lieu au Vallon du Soleil à La Crau.Les enseignantes feront des échanges de service afin que tous les enfants puissent en bénéficier (cours double CE2/CM1).

- Évaluations de lecture de circonscription CP début février

Mme Chrétien (Conseillère pédagogique) a aidé à passer ces évaluations à tous les élèves de CP. Ces évaluations sont réalisées pour détecter les difficultés et mettre en place des « aides massées » pour permettre aux enfants d'acquérir au plus vite les compétences attendues en fin de CP. Le niveau général est correct, avec cependant 6 enfants en difficulté, dont 2 en très grande difficulté. Une enseignante du RASED intervient auprès des enfants en difficulté pour une aide dite massée. Elle a commencé début mars et intervient tous les après-midi quarante -cinq minutes et durant six semaines. Une évaluation finale sera effectuée pour voir les progrès.

4. *Bilan coopérative scolaire :*

Recettes : La tombola de Noël a rapporté 1 510€ . L'équipe remercie les parents pour leur aide apportée. Les photos ont rapporté 1 600€ .

Dépenses : les vidéoprojecteurs ont coûté 600€. Des sorties cinéma, visite du musée de l'école de Belgentier ou spectacle Conomi ont été effectuées depuis le début d'année pour un montant de 950€.

La coop participe aux frais de déplacement de la bénévole BCD à hauteur de 200€/mois. A ce sujet, une subvention exceptionnelle de 1 600 € a été demandée à la mairie. En effet, nous jugeons important de lui faire ce petit geste mais nous n'avons pas assez de trésorerie. Nous espérons que la municipalité pourra accorder ce petit plus, qui nous permettra d'avoir toujours Mme Lauret à nos côtés l'an prochain. Toute l'équipe s'accorde à dire qu'elle apporte une grande aide par son engagement et permet aux élèves d'emprunter de façon régulière des livres à ramener à la maison.

5- Vigilance attentats:

Suite aux attentats, des mesures ont été prises au sein de l'établissement. L'entrée des enfants a été modifiée afin d'être mieux contrôlée. La police municipale est toujours présente aux heures d'entrée et de sortie. Le plan vigipirate est mis en place pour le stationnement des voitures. Les portes d'accès aux cours sont fermées à clé sur le temps scolaire maintenant afin d 'éviter l'intrusion de personnes. Les parents doivent rentrer le moins possible dans l'école, c'est pourquoi l'enfant devant sortir sur temps scolaire est le plus souvent possible descendu à la porte d'entrée et il est demandé au parent d'attendre devant.

Le PPMS a été remis à jour et un exercice de confinement a eu lieu en décembre. Le lieu choisi est la cantine, qui permet de rassembler tous les élèves en cas d'alerte chimique. Le lieu doit être sécurisé, mais il a été difficile de trouver dans l'école un lieu hermétique, l'isolation étant à revoir dans l'ensemble. Serait il envisageable par la mairie d'isoler au maximum la cantine ? (fuite par le velux). La mairie entend notre demande et nous répond que cela représente un coût important , que tous les travaux ne pourront être réalisés en même temps, qu 'ils se feront par ordre de priorité Il nous faut prévoir également l 'achat de la radio et des lampes prévues dans les textes. Lors d'une mise en place du PPMS, aucun enfant ne pourra être remis aux parents. Inutile de prendre des risques pour venir le chercher, il est en sécurité à l'école.

Le ministère a fait parvenir aux écoles ainsi qu 'aux mairies une circulaire « Vigilance attentats » avec les bons réflexes à adopter en cas d'attaque. Mr Garcia , commandat de la police nationale se rendra

dans les écoles de la commune le Lundi 21 mars 2016 pour en étudier la configuration et proposer des solutions adaptées.

Mme Le Fouler rappelle à ce sujet que le portail de l 'école est grand ouvert le matin pour l 'accueil du périscolaire et que cela peut représenter un danger dans le cadre du plan vigilance attentats.

6- Changement d'horaires et occupation de l'école :

Les horaires actuels différents pour les cycle 2 et 3 posent un problème. En effet, les classes de Cycle 2 reprenant à 13h15 sont gênées par le bruit des élèves de Cycle 3 qui jouent dans la cour, ne reprenant qu'à 13h30. Pour éviter ce désagrément, nous proposons, après concertation avec l'autre école élémentaire de la commune (Jules Ferry) qui rencontrent les mêmes problèmes, et l 'accord de la mairie, de changer les horaires l'an prochain. Voici la proposition qui a été retenue à la majorité après les votes respectifs des deux écoles en conseil des maîtres . (sachant que la mairie exige une pause méridienne de deux heures afin d'assurer le bon déroulement des deux services)

Horaires retenus : 8h15-11h30 ; 13h30-15h30

Ces horaires ont ensuite été soumis au vote du Conseil d 'école (20 personnes présentes)

Vote : pour : 12 , abstention : 2 , contre : 6

Cette solution a donc été adoptée à la majorité. Nous attendons à présent la décision finale du Conseil municipal qui sera ensuite transmise à l'Inspection Académique pour validation.

Occupation de l'école :

Suite à la discussion du premier conseil d'école, l'accueil périscolaire organisé auparavant à Grac est mis en place directement au sein de l'école depuis la rentrée de janvier. Les enfants des écoles St Exupéry et Marcel Pagnol inscrits à Grac sont donc accueillis par le personnel compétent dès 7h15 à l'école puis de 16h30 à 18h30.

7- Questions des parents d'élèves :

Questions à la municipalité :

- **Encadrants à la cantine** : certains parents se plaignent du manque de souplesse de certains encadrants . Seule une minorité d'enfants serait concernée et la mairie assure que l 'encadrant concerné a été informé et qu 'il fait des efforts pour y remédier. Les parents souhaiteraient que ce soit le cas sur du long terme .

- **Problèmes de civilités entre enfants :** quelles sanctions ? Les enseignants répondent qu'ils font leur travail : surveillance accrue dans la cour, punitions, convocation des parents, rapport à l' IEN et recours aux services sociaux lorsque c'est nécessaire. Nous rappelons aux parents qui l 'ignoraient que l'exclusion est purement et simplement interdite à l 'école primaire et que ce n'est pas une solution en soi. D'autre part nous rappelons que nous sommes une école publique dont le devoir est d'accueillir tous les enfants quels qu'ils soient. Notre pouvoir a donc ses limites .

Prochain conseil d'école : vendredi 10 juin à 17h00,

Fin de séance : 19 h

secrétaires de séance : Mmes Albert et Chabroux

directrices : Mmes Albert et Chabroux